

ACCIDENT

survenu au planeur immatriculé D-7732

Evénement :	abordage en vol.
Cause probable :	non perception visuelle.

Conséquences et dommages : deux pilotes décédés, instructeur gravement blessé, aéronefs détruits.

Aéronef : F-CHTC : planeur Schempp Hirth Duo Discus,
D-7732 : planeur Rolladen-Schneider-Flugzeugbau LS 3.

Date et heure : jeudi 16 avril 1998 à 14 h 00.

Exploitants : clubs,

Lieu : Melve (04).

Nature du vol : vol d'instruction,
vol de perfectionnement.

Personnes à bord : instructeur + élève ;
pilote.

Titres et expérience : - instructeur 49 ans, ITV de 1981, 5255 heures de vol dont 1400 sur le type et 51 heures dans les douze mois précédents,
- élève 59 ans, VV de 1993, 300 heures de vol ,
- *pilote 32 ans, VV délivré en Allemagne de 1993, 595 heures de vol dont 166 sur le type et 16 heures dans les trois mois précédents.*

Conditions météorologiques : évaluées sur le site de l'accident : vent 180° / 10 kt, visibilité supérieure à 10 km, 3 à 5/8 de cumulus à 2500m d'altitude.

Circonstances

Au cours d'un vol effectué dans le cadre d'un stage de vol en montagne, le Duo-Discus spirale à droite, à une altitude proche de 1250 mètres, dans une ascendance à proximité de la Tête du Boursier. Il est percuté par l'aile gauche du LS3 qui vole en ligne droite, cap à l'ouest en longeant la crête de la montagne, entre le sommet de la Malaup et la Tête du Boursier.

Dans le choc, une partie de l'aile droite du Duo-Discus, de 4 mètres environ, est arrachée. Le pilote instructeur prend les commandes et tente un atterrissage d'urgence, mais ne peut éviter une haie d'arbres. Le planeur se retourne et finit sa course sur le dos dans un champ.

Le LS 3 part en spirale et s'écrase 100 mètres plus bas que la Tête du Boursier. Le corps du pilote est retrouvé près de l'aéronef avec son parachute déployé.

Les conditions d'éclairement ont pu gêner la vision du pilote du LS3. Un vélivole qui suivait ce dernier indique que les rayons de lumière rendaient la vision horizontale difficile à tel point qu'il n'a pas vu l'accident se produire.

Les deux planeurs accidentés étaient munis de dispositifs réfléchissants.

Les occupants du Duo-Discus n'avaient pas décidé d'évacuer l'appareil en raison de la faible hauteur restante.